



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000

Séance publique du 9 mai 2023

Membres en exercice : 8
Date de Publicité : 29/03/2023

D/2023-010

Aujourd'hui, mardi 9 mai 2023, à 10 heures 17, s'est réuni au SIVU BORDEAUX-MERIGNAC, 40 avenue de la Gare à Bordeaux et en visio-conférence le comité syndical sous la présidence de :

Madame Delphine JAMET

Etaient présents :

A titre de titulaires :

Mesdames BOUVIER, DELUC, JAMET et FAHMY, et Monsieur BELPERRON

A titre de titulaire en distanciel :

Mesdames DEMANGE et SCHMITT

Etaient excusés :

Mesdames AMOUROUX, DELNESTE, EL KHADIR, JUSTOME, KUHN, LE BOULANGER, et Messieurs ARFEUILLE, FEYTOUT et GIRARD

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC

D-2023/010

**Compte Administratif de la Présidente pour
l'exercice 2022 - Approbation**

Monsieur Serge BELPERRON, Vice-Président, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Compte Administratif du S.I.V.U. BORDEAUX – MERIGNAC pour l'exercice 2022 a été arrêté le 31 décembre 2022. Concernant l'exercice 2022, ce compte administratif est présenté selon la nomenclature M14. Le Compte Administratif du S.I.V.U. BORDEAUX – MERIGNAC fait l'objet d'un rapport de présentation joint en annexe de la présente délibération.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer, Mesdames, Messieurs, le vote de la délibération suivante :

LE COMITE SYNDICAL

Vu les décrets et instructions ministérielles sur la Comptabilité Publique,

Vu le Budget Primitif et les Décisions modificatives de l'exercice considéré et le rapport de présentation annexé,

Adopte la délibération suivante :

Article 1 :

Le Compte Administratif du S.I.V.U. BORDEAUX – MERIGNAC présenté par la Présidente pour l'exercice 2022 est approuvé.

Ces résultats sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion de l'Administrateur des Finances Publiques qui fait l'objet d'une autre délibération.

www.sivu-bordeauxmerignac.fr

40, avenue de la gare 33200 BORDEAUX

Tél 05 57 00 04 00 - Fax 05 56 08 88 97 - sivubm@sivubm.com

SIRET 253 306 187 00035

Article 2 :

Les recettes et les dépenses de l'exercice 2022 du budget principal du S.I.V.U. BORDEAUX – MERIGNAC exécutées en comptabilité M14 sont arrêtées aux montants suivants :

	Section Investissement	Section Fonctionnement	TOTAL
RECETTES	1 134 175,95 €	19 422 455,87 €	20 556 631,82 €
DEPENSES	1 067 454,60 €	19 099 250,41 €	20 166 705,01 €
Résultat de clôture	+ 66 721,35 €	323 205,46 €	389 926,81 €
Résultat net = résultat cumulé depuis la création de la collectivité	3 828 397,93 €	789 630,03 €	4 618 027,96 €

D'où il résulte :

- Un résultat brut de fonctionnement de l'exercice de +323 205,46 € ;
- Et un résultat brut d'investissement de +66 721,35 € ;
- L'excédent global s'élève à +389 926,81€.

Et donc, les résultats nets s'élèvent à :

- Le résultat net de fonctionnement s'élève à 789 630,03 € ;
- Le résultat net d'investissement s'élève à 3 828 397,93 € ;
- L'excédent net de clôture pour le SIVU BORDEAUX-MERIGNAC s'élève à 4 618 027,96 €.

Adopté :

Voix pour : 6
Voix contre : 0
Abstentions : 0

Fait et délibéré à Bordeaux au siège social, le 09/05/2023,

Le Vice-Président,

Serge BERPERRON